

Concertation préalable pour les travaux de sécurisation et d'aménagement de l'avenue du 19 mars 1962 du 3 juin au 3 juillet 2024 (sous réserve du vote du Conseil Municipal du 28 mai 2024).

La Commune d'Heyrieux souhaite réaliser des aménagements de mise en sécurité et de valorisation de l'avenue du 19 mars 1962.

Ces travaux d'assainissement et d'aménagement de surface doivent débiter à l'été 2024 pour se terminer courant 2027. Un registre de concertation ainsi qu'un registre d'expression seront à votre disposition à la Mairie aux jours et horaires d'ouverture.

Un courrier peut être adressé à l'attention de Monsieur le Maire avec pour objet : Concertation préalable pour l'aménagement de l'avenue du 19 mars 1962.

Une réunion publique sera organisée le jeudi 6 juin 2024 à 19h00 au Foyer Rural.

AGENDA JUIN

Samedi 1^{er} :

Centre social – Fête d'été au centre M.A.Brillier

Dimanche 2

Heyrieux Cars events – Concours de covering – Salle des Sports.

Dimanche 9

Elections européennes de 8h à 18h

Vendredi 14

Ecole Don Bosco :

Fête d'été – Ecole.

Samedi 15

JAH Basket :

Tournoi – Gymnase Tardy + Salle Des Sports + Plateau.

Samedi 15 et dimanche 16

Tir à l'arc :

Concours à Césarges

Vendredi 21

Municipalité :

Fête de la musique – Place de la Mairie

Samedi 22

JAH Natation :

Goûter + Assemblée Générale – Foyer Rural.

JAH Judo :

Fête de fin de saison – Gymnase Tardy.

Samedi 22 et dimanche 23

Tir à l'arc :

Tir du roi à Césarges.

Dimanche 23

JAH Gymnastique artistique :

Gala au Gymnase Tardy.

Vendredi 28

Sou des écoles :

Kermesse dans la Cour de l'école.

JAH Rugby :

Assemblée Générale au Club House

Samedi 29

Municipalité :

Fête communale à Césarges



HEYRIEUX

FÊTE

DE LA

MUSIQUE

ESPACE PASTEUR

VENDREDI 21 JUIN 2024

Vous êtes musiciens ou /et chanteur en solo ou en groupe, venez partager votre passion.

Envoyer votre candidature avec présentation à : secretariat1.mairie@heyrieux.fr

La buvette et la restauration seront tenues par l'Amicale des pompiers et la JAH Natation.

Kermesse des générations : Samedi 25 mai de 11h à 17h.

L'Association des Familles et Amis les Colombes et les résidents vous attendent nombreux, au jardin public rue Victor Hugo, pour cette première édition.

Petits et grands sont attendus pour partager ce moment convivial entre générations de tous âges.

- Au programme, buvette, repas à emporter ou à manger sur place, petite restauration, animations gratuites, stand de maquillage.

Les petits comme les grands pourront apprécier tout au long de cette journée un petit train qui vous fera faire des tours dans le parc, différentes structures gonflables, jeux en bois, jeux divers, barbe à papa, pop corn, crêpes.

- Au menu, vous pourrez déguster, soit sur place, soit à emporter, une excellente blanquette de poulet aux champignons ou plus simplement merguez, chipolatas, le tout accompagné de très bonnes frites.

Il est encore temps de réserver vos repas à emporter au 06.89 25 80 62

Le mélange de générations est très apprécié par les résidents, et ils comptent vivement sur vous pour une présence massive à cette belle journée.

Plat à emporter 8,00 € : Blanquette poulet aux champignons

Menu sur place 12,00 € :

Blanquette de poulet aux champignons

Frites

Fromage

Tarte

Un verre de vin

Café

1^{ère} kermesse des Générations

Samedi 25 mai 2024 de 11h à 17h

Au jardin public, rue Victor Hugo

Organisée par l'Association « Familles et Amis des Colombes »

ENTREE et ANIMATIONS GRATUITES



Plat à emporter – 8.00 € : Blanquette de poulet aux champignons.

Menu sur place – 12 € :

Blanquette de poulet aux champignons
Frites
Fromage
Tarte
Un verre de vin
Café

Réservations au 06 89 25 80 62

Petite restauration : merguez, saucisses, frites.

Structures gonflables, jeux en bois, jeux divers



Un petit train pour un tour dans le parc. Stand de maquillage.



Barbe à papa, popcorn, crêpes

RAPPEL : La troupe de théâtre : « A quoi on joue ! »

Soirée exceptionnelle organisée par la troupe de théâtre " A quoi on joue ? " en partenariat avec la mairie d'Heyrieux

Le vendredi 31 Mai à 20H30

UN CULOT MONSTRE

Pièce et Mise en scène par Olivier LEJEUNE
Avec : Olivier Lejeune, Julie Arnold, Michel Guidoni, Sandra Beaudou et Fabrice Coccitto

Renseignements au 07 66 25 17 98

Réservations par internet :

<https://www.billetweb.fr/un-culot-monstre2>

25 € avec résa et 30€ sur place



Vendredi 31 Mai 20h30
au Foyer Rural d'Heyrieux
Organisée par la Troupe de Théâtre "A Quoi On Joue?" d'Heyrieux
Renseignements et réservations au 07 66 25 17 98
Prix 25€ sur réservation - 30€ sur place





**FÊTE DU VILLAGE
HEYRIEUX**

Césarges en Fêtes
HEYRIEUX

**Samedi 29 juin
Dès 18h30 à l'étang de Césarges**

Organisée par le Comité d'Organisation « Césarges en Fête »

Repas Country



Feu d'artifice

Bal

Navette gratuite

Ventes de ticket repas chez
PIPELETTE et sur le marché



« Fête du Village à Césarges »
le 29 juin 2024



Repas champêtre du soir : Soirée Country

Menu : 15 €

- . Effiloché de bœuf, sauce à la bière
- . Fricassée de pommes de terre
- . Fromage
- . Tarte aux pommes
- . Boisson
- . Café

Vente de tickets repas :

=> chez PIPELLETES
place de la mairie Heyrieux

=> Sur le marché les 7-14-21-28 juin de 9h à 12h



à partir de 18h30 - Buvette, Barbecue, Feu d'artifice, Bal !...
Navette gratuite depuis la place de la Mairie.

Ouverture des jeux olympique à l'école élémentaire Pasteur et Maternelle DOLTO

En cette année Olympique de belles rencontres ont eu lieu pour le plaisir, entre amis et tout s'est déroulé sans stress, dans la joie et la bonne humeur.

L'Ecole Dolto et l'Ecole Pasteur d'HEYRIEUX étaient notre PARIS à nous et l'on peut dire pari réussi !
BRAVO aux participants.



Ecole maternelle DOLTO



RAPPEL :

REGLEMENTATION DES HORAIRES D'UTILISATION DE MATERIELS BRUYANTS

Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins, sont généralement encadrées par des arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes au cours desquelles ces activités peuvent être accomplies.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peuvent faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Les plages horaires autorisées :

- les jours ouvrables : de 8 h 00 à 12 h et de 14 h à 19 h,
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h**



REGLEMENTATION SUR LE BRULAGE DES DECHETS

Les déchets concernés : les déchets verts sont des déchets issus de végétaux, quels qu'ils soient. Il s'agit de déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages et autres pratiques similaires.

Les sanctions applicables : Dans le cadre de ses pouvoirs de police, Monsieur le Maire est chargé de faire respecter dans sa commune, les dispositions du règlement sanitaire départemental, notamment l'interdiction du brûlage des déchets verts ménagers et assimilés.

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) sont sanctionnées en vertu de l'article 84. Le non respect d'un RSD et notamment de l'interdiction du brûlage à l'air libre, constitue une infraction pénale constitutive d'une contravention de 3^{ème} classe. D'après l'article 131-13 du nouveau code pénal, la sanction applicable est une amende qui peut aller jusqu'à 450 euros.

Les infractions au RSD peuvent être constatées par les agents de police municipale et par les officiers ou agents de police judiciaire (maire, policiers, gendarmes).

Club des Seniors : Automne Ensoleillé

Le Jeudi 6 Juin 2024 le club des seniors d'Heyrieux organise sa deuxième journée de détente de l'année 2024.

Ouvert aux adhérents 40 € et non adhérents 50 €

- 8h00 Départ Heyrieux devant caserne des pompiers
- 10h30 Visite du monastère de Brou-Bourg en Bresse
- 12h30 Restaurant la ferme des Arcuieres 01120 Montagnat
- 16h00 - Retour vers Heyrieux



La médiation faune sauvage ou comment agir concrètement pour préserver la biodiversité !

Serpents et chauves-souris sont des espèces qui peuvent inspirer crainte, dégoût ou agacement. Ces animaux, mal aimés par certains, sont parfois amenés à croiser notre route et peuvent même décider d'élire domicile dans nos combles, notre cave, notre chambre ou notre jardin. Une cohabitation complexe ou de simples contacts peuvent alors nous amener à les considérer comme des indésirables. Largement méconnus du grand public, ils ont pourtant un rôle très important à jouer dans l'équilibre fragile des écosystèmes qui nous entourent. Leur présence, à proximité de nos habitations, est bien souvent le signe d'un manque de gîtes de reproduction, de ressource alimentaire ou encore de zones de repos dans l'environnement proche. Et même si nous en sommes conscients, il n'est pas toujours simple de cohabiter avec ces espèces susceptibles de troubler notre quotidien. Ces rencontres peuvent être source d'inquiétude et susciter stress et affolement.



Petits rhinolophes (APIE)

Afin de pouvoir apporter des réponses adaptées, au cas par cas, à chaque interlocuteur désarmé ou seulement interrogatif face à la présence d'une espèce sauvage, les associations locales de protection de l'environnement ont décidé de mettre en place un pôle Médiation Faune Sauvage (MFS) sur le territoire du Nord-Isère. Cet outil, nous l'espérons, contribuera à changer notre regard sur les espèces que nous côtoyons quotidiennement en offrant un accompagnement permettant de rassurer, d'expliquer, de conseiller et d'apporter des solutions durables pour favoriser au mieux la cohabitation entre l'humain et l'animal !

Si vous repérez un serpent dans votre jardin ou des chauves-souris dans votre grenier, vos combles ou votre cave, oubliez le coup de pelle et la gousse d'ail pour vous débarrasser des intrus ! Observez, prenez des photos et contactez directement l'Association Porte de l'Isère Environnement, qui pourra vous conseiller et, si besoin, intervenir pour résoudre votre problème de colocation. La plupart des



Coronelle lisse (APIE)

serpents que vous pouvez rencontrer sont inoffensifs et simplement égarés. Sachez qu'ils ont tout aussi peur que vous. Quant aux chauves-souris, ce ne sont pas des vampires suceurs de sang qui risquent de se prendre dans vos cheveux.

N'oubliez pas que toutes ces espèces sont protégées par la loi parce qu'indispensables à la bonne santé de nos écosystèmes, mais aussi parce qu'elles aident à réguler certaines espèces non désirées par l'Homme (notamment les moustiques ou les petits rongeurs tels que les souris ou les campagnols).

Pour nous contacter :

sos.faune-sauvage@apie-asso.net / 04 74 95 71 21 / 06 56 68 57 60





- **Patrice MARTIN** : spécialité Paëlla, plat traditionnel

Anniversaires, événements familiaux, marchés, foires.

martinpatrice7438@gmail.com – 06 95 94 69 41

- **Changement d'adresse** :

Le magasin CAPUCINE : cosmétique Bio et naturelle multimarques, la cosmétique autrement, parfum, soins du visage et corps, coffrets cadeaux se trouve désormais au 24 venue du Général Leclerc avec le magasin Photo Art Studio.

- **Ça roule encore** :

Une nouvelle association créée sur la commune en novembre 2023.

Association de véhicules de collection, pour but de rassembler tous les passionnés de véhicules anciens, créé par des jeunes Heyriards.

Contact : carouleencore@gmail.com



Informations Municipales :

Rappel : La Mairie est fermée le samedi, les horaires peuvent être consultés sur la liste des "numéros utiles" se trouvant ci-dessous.

Toutefois, merci de noter que chaque premier samedi du mois, un accueil est prévu pour les rendez-vous de commande et délivrance des cartes d'identités et passeports.

NUMEROS UTILES

Mairie d'Heyrieux :
04.78.40.00.14
Email : mairie@heyrieux.fr

Site internet :
www.heyrieux.fr

Facebook
City all
Modification des horaires
d'ouverture de la Mairie :

lundi : 9h-12h/14h30-16H30
Du mardi au vendredi :
8h45-12h/14h30-16h30

Le samedi : Fermé
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

S.A.M.U. : 15
Médecin de garde : 15
Infirmières de garde :

04.78.40.02.14 /
06.71.35.04.52/
06.07.80.18.53

Ambulance de garde :
04.78.40.05.51

Police Municipale :
04.72.09.19.24

ETAT CIVIL



Naissances :

17 Avril : Livio SERRANO
19 Avril : Ruben DURA
03 Mai : Mia MARTIN

Mariage :



18 Mai : Elodie BERCIMUELLE
Adrien TOURNIER

Décès :



11 Mai : Marguerite GUIOT veuve VOUILLON

HEYRIEUX FLASH

Hôtel de Ville
38540 HEYRIEUX

Mensuel gratuit

Date de parution
MAI 2024

Dépôt légal
MAI 2024

ISSN 1268-2417

Impression :
Imprimerie des Alpes

Directrice de publication :
Martine CHASTAGNARET